



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question au Gouvernement n° 3191

Texte de la question

PARIS HIPPIQUES

Mme la présidente. La parole est à M. Jacques Myard, pour le groupe Les Républicains.

M. Jacques Myard. Ma question concerne le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'État chargé du budget. Je privilégierai cependant ce dernier, car c'est lui qui mène la danse, même si c'est une danse macabre. (*« Oh ! » et protestations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*) Monsieur le ministre, avez-vous une politique des jeux ? (*« Non ! » sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains. – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Aujourd'hui, la filière hippique est en crise et va dans le mur. Crise due à la crise économique dont vous êtes le responsable. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*) Crise due à la concurrence déloyale de La Française des jeux – dont, comme chacun le sait, les jeux de grattage élèvent le QI des Français. Crise engendrée par le juridisme de cette chère Commission de Bruxelles, qui nous a obligés à appliquer un taux majoré aux ventes de chevaux et a réduit d'autant le nombre de propriétaires, c'est-à-dire de chevaux au départ, provoquant une baisse drastique des paris hippiques, dont le montant est passé de 850 à 800 millions d'euros. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Les sociétés mères sont désormais en déficit structurel et – surprise ! – c'est dans cette situation que, monsieur le secrétaire d'État, exerçant votre autorité de tutelle, vous autorisez, pour faire plaisir à Mme Hidalgo, un projet pharaonique à Longchamp, qui aura pour effet que, dans quelque temps, France Galop sera en cessation de paiement. Voilà la réalité. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains. – Protestations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Philippe Meunier. Quel scandale !

M. Jacques Myard. Monsieur le secrétaire d'État, cessez de jouer les Ponce Pilate. Vous êtes responsables de cette situation : quelles mesures allez-vous prendre pour faire des réformes structurelles, avoir une politique des jeux et permettre à cette économie, qui est au cœur de l'aménagement du territoire, de continuer à prospérer avec 100 000 emplois ? Il y a urgence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains. – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

M. Christian Eckert, *secrétaire d'État chargé du budget.* Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, monsieur Myard, cette question est trop sérieuse pour justifier des formules à l'emporte-pièce. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Julien Aubert. Et c'est le secrétaire d'État au budget qui parle d'emporte-pièce !

M. Christian Eckert, secrétaire d'État. Elle est sérieuse pour deux raisons. La première est que, derrière le PMU, il y a des filières, qui nourrissent certes l'aménagement du territoire, mais aussi des emplois et une filière économique.

Elle est également sérieuse parce que la question des jeux mérite d'être contrôlée.

M. Christian Hutin. Très bien !

M. Christian Eckert, secrétaire d'État. Il existe en effet des dérives liées aux jeux, comme le blanchiment ou les comportements addictifs. C'est la raison pour laquelle l'État entend exercer effectivement ses responsabilités sur le secteur des jeux.

Je vais toutefois répondre à votre question précise concernant le PMU.

M. Julien Aubert. Vous êtes trop bon !

M. Christian Eckert, secrétaire d'État. Les choses évoluent – vous l'avez dit avec des formules marquées par un certain raccourci. L'évolution des mœurs et le changement de génération montrent une évolution des jeux et donc, probablement, un déport, que je ne conteste pas, des enjeux entre La Française des jeux et le PMU. Nous devons y réfléchir et y travailler – je l'ai du reste évoqué avec vous récemment dans mon bureau.

Ces filières équestres devaient se réformer et elles l'ont fait – encore insuffisamment, mais elles ont fait des efforts, notamment pour ce qui concerne les retraites des personnels, les personnels sur les champs de courses et les télévisions, qui étaient très largement déficitaires. Elles ne sont pas cependant au bout du chemin. Si nous avons, en parfait accord avec M. Stéphane Le Foll, autorisé l'opération de rénovation de l'hippodrome de Longchamp, c'est parce qu'elle nous apparaissait à la fois nécessaire et supportable, compte tenu des efforts réalisés par la filière. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3191

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 octobre 2015](#)